

**TRAVAUX D'AMENAGEMENTS INTERIEURS
avec création d'un centre de médecine générale
en ex balnéothérapie et rafraichissement du SPASAD au sein de l'établissement
LA PLAINE DE SCARPE à LALLAING.**

EHPAD La Plaine de Scarpe

Rue Jehanne de Lalain, 59167 LALLAING



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

NOTE D'ORGANISATION DES ETUDES D'EXECUTION

Maître d'ouvrage : CAISSE AUTONOME NATIONALE DE LA SECURITE SOCIALE DANS LES MINES
(CANSSM)

77 avenue de Ségur – 75714 PARIS cedex 15

FILIERIS

Opération : Travaux d'aménagement intérieurs avec création d'un centre de médecine générale en ex-balnéothérapie et rafraichissement du SPASAD au sein de l'établissement :
LA PLAINE DE SCARPE - rue Jehanne de Lalain – 59167 Lallaing

1. ORGANISATION GENERALE

La présente note définit l'organisation des études d'exécution et de la cellule de synthèse dans le cadre d'une opération réalisée en site occupé nécessitant une coordination étroite entre les entreprises.

2. ORGANIGRAMME INTERVENANTS

Maître d'ouvrage : CANSSM / FILIERIS



Maîtrise d'œuvre : Architecte ADGVL

+ BET ID Ingenierie (OPC / Coordination / Synthèse)

+ BET BEGT



Entreprises lots :

Lot 01 : GO / Démolition

Lot 02 : Plâtrerie / Menuiseries

Lot 03 : Sols / Peinture

Lot 04 : Électricité

Lot 05 : Plomberie / CVC

3. ORGANIGRAMME D'INTERACTIONS ENTRE ENTREPRISES

Les interactions suivantes sont à respecter pour garantir la bonne coordination :

- Lot 01 (GO) ↔ Tous lots : réservations, percements, supports
- Lot 02 (Plâtrerie) ↔ Lot 04 (Électricité) : incorporations, appareillages
- Lot 02 (Plâtrerie) ↔ Lot 05 (CVC/Plomberie) : faux plafonds, gaines
- Lot 04 (Électricité) ↔ Lot 05 (CVC/Plomberie) : alimentations électriques équipements
- Lot 03 (Sols/Peinture) ↔ Tous lots : coordination finitions
- Lot 05 (CVC/Plomberie) ↔ Lot 01 : passages réseaux et réservations

4. PRINCIPES DE COORDINATION

Conformément aux clauses communes, chaque entreprise doit assurer une liaison constante avec les autres corps d'état et anticiper les interfaces techniques.

5. OBJET ET OBJECTIFS

La présente note définit de manière détaillée l'organisation des études d'exécution (EXE) et de la cellule de synthèse technique pour l'opération de création du centre de santé de Lallaing.

Objectifs principaux

- Garantir la cohérence technique tous corps d'état
- Anticiper les conflits techniques avant travaux
- Sécuriser la phase chantier
- Assurer la conformité réglementaire ERP

6. ORGANISATION DES ETUDES D'EXECUTION

Chaque entreprise est responsable de ses études d'exécution et doit assurer la compatibilité avec les autres lots.

Documents à fournir

- Plans d'exécution détaillés
- Plans de réservations
- Notes de calcul
- Fiches techniques produits
- Notices de mise en œuvre
- Planning études et approvisionnements

Processus de validation

- Production par entreprise
- Visa MOE / bureau de contrôle
- Corrections et validations
- Diffusion chantier

7. PHASAGE DES ETUDES

- Phase 1 : préparation chantier
- Phase 2 : études EXE détaillées
- Phase 3 : validation et ajustements
- Phase 4 : suivi en phase travaux
- Phase 5 : DOE et recollement

8. CELLULE DE SYNTHÈSE

La cellule de synthèse permet d'assurer la coordination technique et spatiale entre les corps d'état.

Missions

- Coordination des réseaux techniques
- Validation des réservations
- Détection et résolution des conflits
- Optimisation des implantations

Participants

- Maîtrise d'œuvre
- OPC / coordinateur synthèse
- Entreprises techniques
- Lots architecturaux concernés

9. REUNIONS DE COORDINATION

- Réunions hebdomadaires de synthèse
- Suivi des visas et points techniques
- Compte rendu systématique

10. REGLES DE COORDINATION

- Prise en compte des autres lots
- Transmission des documents dans les délais
- Participation obligatoire aux réunions
- Aucune modification sans validation MOE

11. DOE ET RECOLLEMENT

En fin de chantier, chaque entreprise remet un dossier des ouvrages exécutés complet.

- Plans de recollement
- Fiches techniques
- Notices d'exploitation
- Procès-verbaux d'essais